



035314

Interpellation

REÇU LE 06 AVR. 2023

**Question orale**

de : Monsieur **Petya Obolensky**

à : Madame **Barbara Trachte**, Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de la Promotion de la santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique  
et à M. **Alain Maron**, ministre en charge de la Santé  
concernant : **la suppression du subside accordé à l'association Infor-Drogues**

Madame la Ministre-Présidente,

L'asbl Infor-Drogues a été subsidiée par la Cocof pendant 25 ans. Cette association réalise en effet un important travail de terrain et de prévention utile aux Bruxelloises et aux Bruxellois, en particulier les plus jeunes. Le personnel d'Infor-Drogues gère principalement un service d'écoute téléphonique et de consultation accessible à toute personne cherchant une aide psychologique et/ou sociale spécialisée, mais l'asbl est également active dans des écoles et d'autres lieux de vie (IPPJ, centres d'accueil...).

Vous avez récemment décidé de stopper le subside accordé jusqu'ici à Infor-Drogues. C'est une énorme perte pour les travailleuses et travailleurs de l'association, dont les emplois et le travail sont subitement mis en péril par cette décision. C'est malheureusement le lot de beaucoup d'autres structures qui assurent des services essentiels au public, dont le gouvernement ne désire pas assumer la responsabilité, et réussissent malgré tout à fonctionner coûte que coûte, au détriment souvent de la santé de leur propre personnel.

Leur travail est aujourd'hui encore plus indispensable qu'hier. La précarité augmente chaque jour dans notre Région : 1 Bruxellois sur 2 se trouve proche du seuil de risque de pauvreté. La santé mentale des jeunes est au plus mal depuis la pandémie de covid : début avril, on apprenait que 28% des 18-29 ans souffrent de problèmes de dépression. Ces situations et le manque d'action publique pour y remédier, si elles sont gravissimes en soi, risquent fort d'augmenter le recours aux drogues à Bruxelles.

Mes questions sont donc :

- Pour quelles raisons le subside a-t-il été retiré à l'asbl Infor-Drogues ?
- Avez-vous prévu de trouver des solutions et d'accorder à nouveau des subsides à l'asbl Infor-Drogues ?
- Quelles actions de prévention avez-vous prévu de mener face à l'augmentation de l'usage des drogues en Région bruxelloise ?

Merci pour vos réponses,

Petya Obolensky